



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies rares

Question écrite n° 122515

Texte de la question

M. Franck Gilard attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation des personnes atteintes de dystonies. Ces pathologies d'origine neurologique restent encore largement méconnues et se révèlent particulièrement invalidantes et handicapantes pour les malades qui en sont atteints. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qui ont été prises pour encourager la recherche sur ces maladies, faciliter l'accès aux centres de soins, lancer une campagne d'information des médecins généralistes et des médecins conseils de la sécurité sociale afin d'améliorer la prise en charge et le suivi de ces patients.

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122515

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3911